

# Faubourg de Cambrai

# Atelier de Travail Urbain

Compte-rendu 6 • ATU du **jeudi 26 septembre 2002**

## “Les espaces publics du bas du quartier”

### Ordre du Jour de la séance :

- . projection de la **vidéo** réalisée pendant les séances d'ATU au cours du premier semestre
- . point sur les **comptes-rendus** précédents
- . **comité de suivi** de l'ATU
- . lancement du travail sur les **projets d'aménagement** des espaces publics du bas du quartier
- . **travail sur le terrain** de ces mêmes espaces publics

### Programme des prochaines séances.

Le travail du semestre sera organisé autour des espaces publics du bas du quartier et des équipements publics.

**Judi 10 octobre** de 17 à 20 heures : présentation par les jeunes de leurs points de vue (notamment sur les équipements), travail sur les équipements publics, suivi du travail sur les espaces publics du bas du quartier.

**Judi 14 novembre** de 14 à 16 heures et de 18 à 20 heures : deux séances à des horaires différents pour permettre la participation de tous ; bienvenue à l'une des deux ou aux deux : continuité du travail sur les deux thèmes du semestre.

**Judi 5 décembre** (horaire à préciser avec les participants) : synthèse des travaux, restitution.

En fonction des besoins identifiés au cours des premières séances, on pourra organiser une visite pour connaître d'autres réalisations d'espaces ou d'équipements publics.



### Participants :

Malika BELKACEM, Ali BENABDERRAHMANE, Cathy BILLOIRE, Jean-Michel BILLOIRE, Patricia BLANCHARD, Patrick BODART, Laurence BOYRE, Ginette CARLIER, Maryline CARREZ, Corinne CHOPIN, Anne CORDIER, Janine DELBOVE, Barka DERRES, Jean-Luc FUGALDI, Jean GRACZEK, Eric HELBECQUE, Fouzia IDBAHMANE, Cécile JANOT, Dany LARY, Armelle LEROY, Anaïs LUKOMSKI, Guislaine OTTOGALI, Alain PLANÇON, Pierre SETAN, Arnaud SEVERIN, Karelle SZABADI.



# Les projets d'aménagement du bas du quartier

Guislaine Ottogali du service «Espaces verts» de la mairie de Valenciennes présente l'état de la réflexion et des **premières idées** pour l'aménagement des espaces publics du bas du quartier.

Afin de réunir des subventions pour ces premiers travaux (qui débuteront en 2003), la mairie a dû élaborer un schéma d'aménagement. Toutefois, il ne s'agit que d'un document de travail, d'idées générales à enrichir. En effet, L'ATU devra alimenter la réflexion des concepteurs et dessinateurs afin d'arriver en décembre 2002 à un plan co-produit par tous les participants de l'atelier. Jusqu'à la fin de l'année, chaque séance sera l'occasion d'analyser et de commenter l'évolution du projet.

Les éléments du diagnostic en lien avec l'aménagement de ces espaces publics sont :

- la difficulté des **circulations automobiles** dans le quartier avec l'objectif de rééquilibrer les voiries d'entrée ; les problèmes de stationnement ;
- l'absence **d'aménagement et de mobilier urbain** ; par exemple, les problèmes au niveau de l'éclairage public ;
- en termes de verdissement (plantations, ...), **les arbres** sont peu adaptés et ne sont pas à échelle humaine ; il faudra sans doute les renouveler ou assurer leur entretien, notamment pour donner une meilleure image au quartier.

A partir de ces constats sur l'existant, l'aménagement pourrait se faire à partir de trois points forts : **1** la place de la rue Pierre Dautel ; **2** l'espace autour du centre social qui reflète davantage la dynamique du quartier ; **3** l'"esplanade" Elie Raset (cf plan).

Actuellement, plusieurs questions encore sans réponse pourront avoir des effets sur les choix d'aménagement. Par exemple, la rue Pierre Dautel pourra avoir une entrée côté Chemin des Dames si celui-ci est élargi pour desservir les nouveaux logements qui seraient construits de l'autre côté ; l'espace autour du Centre Social devra être pensé en fonction des nouveaux bâtiments qui seront construits à la place des barres actuelles, etc.



## Principes de conception discutés à l'ATU

- s'assurer que «ça fonctionne aujourd'hui et soit **adapté pour demain**» ;
- garantir la **sécurité des piétons** :
  - espaces verts protégés ;
  - espaces verts entre trottoirs et rues ;
  - organiser la circulation automobile :
- établir des **sens uniques**, mais avec le risque d'augmenter la vitesse des véhicules qui dès lors, savent qu'ils ne pourront croiser aucun véhicule dans l'autre sens ;
- mettre le **quartier en zone 30** dans les rues secondaires entre la Rue de la Targette, le Chemin des Dames et la Rue Faubourg de Cambrai ;
- **éviter le transit** local par la Rue de la Targette ;
- prévoir du **stationnement** :
  - en créant des zones de stationnement ;
  - avec des emplacements devant chaque logement ;
  - avec des garages individuels ;
- créer des **lieux de vie extérieure** pour les jeux, le repos, des haltes (bancs, abris, ...).

## Le schéma (document de travail)

mis en débat au sein de l'ATU. Il prévoit :

**rue Pierre Dautel** : un terre-plein central planté d'arbres d'environ 7 m de hauteur (plus petits et plus urbains que ceux existant actuellement) ; un espace de jeu en contrebas au milieu du terre-plein ; des stationnements devant les logements ; un sens giratoire (comme il devrait déjà fonctionner actuellement) ;

**autour du Centre Social** : des espaces ludiques à prévoir en fonction des nouvelles constructions et aménagements qui seront prévus dans le cadre du projet de réhabilitation ;

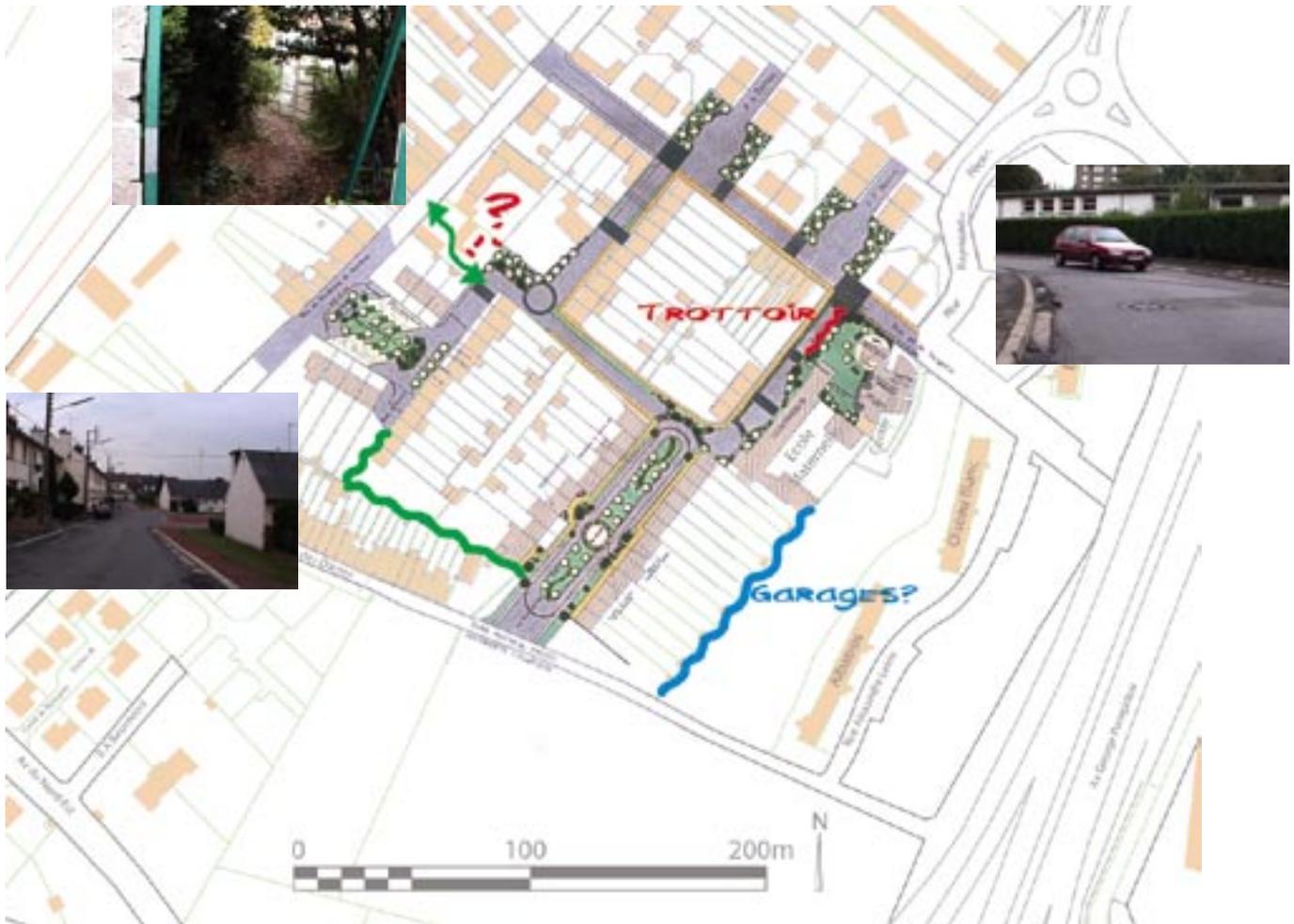
**devant l'école et la ludothèque** : regagner un peu d'espace sur le terrain de l'école et de la ludothèque pour assurer un stationnement plus sécurisé et un dépose-minute ;

**rue de la Targette** : alléger et ralentir le transit ; utiliser des revêtements divers afin d'y réduire la vitesse (à discuter aussi avec le syndicat organisateur des transports en commun) ;

**esplanade Elie Raset** : stationnement et verdissement (permettant d'utiliser l'espace pour des fêtes) ;

**angle/chicane rue Alphonse Terroir** : petite place, espace vert.





## Débat et travail sur le terrain

Suite à la présentation de ce schéma et au cours de la visite dans le quartier, là où des aménagements sont prévus, les participants de l'ATU ont notamment débattu sur :

**les questions de circulations:** faut-il créer une boucle en sens unique (Targette <-> Chemin des Dames)?

**le stationnement** qui pose de réels problèmes: en prévoir suffisamment, notamment aussi sur certaines parties du terre-plein de la Rue Pierre Dautel ;

l'éventualité de construire des **garages** à l'arrière des maisons de la Rue Pierre Dautel ; envisager des emplacements dans la rue qui descend entre les rues Pierre Dautel et Alphonse Terroir ; revoir la proposition de la partie de la rue Pierre Dautel devant l'école et la ludothèque ;

**les trottoirs:** il manque plusieurs parties de trottoir sur le schéma présenté ; prolonger le trottoir devant la ludothèque jusqu'à l'arrêt de bus (notamment pour les poussettes d'enfants) ;

**ouvrir une circulation piétonne** qui relierait l'angle/chicane de la rue Al-

phonse Terroir avec la rue du Faubourg de Cambrai : espace vert, réaménagement de l'espace garages...

concevoir l'**esplanade Elie Raset** avec deux zones distinctes: la première en bordure de la rue du Faubourg de Cambrai destinée à du stationnement ; la seconde pour de l'espace vert en bordure de la rue Alphonse Terroir ;

en fonction des **noms de sculpteurs** donnés aux différentes rues qui bordent l'esplanade Elie Raset (faut-il garder ces différents noms ?), imaginer un lien avec le thème de la sculpture (des sculptures sur la place?, etc.) ;



## Vidéo de l'ATU



Projection de la vidéo montée par l'équipe «arpenteurs» qui présente, en 15 minutes, les étapes de la démarche de l'Atelier au cours du premier semestre. Les participants considèrent qu'elle reflète bien le travail du début de l'année.

Un exemplaire de cette vidéo est disponible au Centre Social pour les habitants du quartier qui souhaitent la revoir ou pour ceux qui veulent découvrir ce qui se fait à l'ATU.



Revoir les images de la visite en Belgique est l'occasion de raconter à ceux qui n'étaient pas là les éléments marquants :

- logements récents ou en bande
- des initiatives d'habitants pour le logement et pour l'aménagement d'espaces extérieurs (jeux d'enfants,...)
- l'importance des couleurs (notamment dans la cité-jardin où les boîtes aux lettres et les menuiseries de toutes les maisons sont jaunes)



- à Louvain-la-Neuve, tout est en pierre, ce qui donne une apparence très minérale
- l'importance des deux façades de chaque logement : côté rue où il faut ralentir les voitures, côté jardin pour les circulations piétonnes.



## Les comptes-rendus

Pas de remarque sur le contenu des comptes-rendus de la séance du 14 juin et de la visite du 15 juin, sauf quelques corrections dans l'orthographe de noms de participants.



## Comité de suivi de l'ATU

Ce jeudi 26 septembre 2002, le comité de suivi de l'Atelier de Travail Urbain du Faubourg de Cambrai s'est réuni pour la première fois au Centre Social. Y ont participé Malika BELKACEM, Ginette CARLIER et Jean-Michel BILLOIRE du Faubourg de Cambrai, Valérie LÉTARD et Arnaud SÉVERIN pour la mairie de Valenciennes, Alain PLANÇON pour Partenord, Laurence MARÉCHALLE du Centre Social, Catherine ROBIN de la CAF, Laurence BOYRE de la DDE, Anne CORDIER et Anaïs LUKOMSKI de «arpenteurs», Patrick BODART de Periferia.

Le comité se réunit deux fois par an et a pour mission de faire collectivement un bilan du travail réalisé dans le cadre de l'ATU et de planifier les grandes lignes du programme des séances suivantes.

La proposition de travailler au deuxième semestre 2002 sur les espaces publics du bas du quartier et sur les équipements publics y a été validée.

A partir de début 2003, différents ateliers seront organisés sur la base du plan masse du quartier, plan définissant les emplacements et volumes des différents types constructions à réaliser.



Ce compte-rendu, élaboré par «Periferia» et «arpenteurs», n'est pas un relevé de décisions mais un résumé des questions présentées et débattues collectivement par l'Atelier de Travail Urbain